

# Pays Monts et Barrages

## Portraits d'acteurs

Les pesticides, ça fait longtemps que Thierry et Manu les évitent, en limitant leur usage. Mais désormais, les cantonniers de Bujaleuf n'emploient plus aucun produit phytosanitaire. En effet, en 2019, la Commune a signé la charte « Objectif zéro pesticide », avec des associations partenaires, le Département et le Pays Monts et Barrages. Cette démarche officialise la fin de l'utilisation de ces produits, prévue par la loi, avec des engagements supplémentaires : promotion des méthodes alternatives, information des citoyens, formation des agents techniques... Elle permet aussi de prétendre à des subventions pour acheter du matériel.

C'est contraignant ; il a fallu revoir les objectifs : « pour le même résultat, il faudrait être plus nombreux », estime Manu. Mais les agents sont heureux de ne plus respirer de produits nocifs !

Au début, des habitants ont été choqués de voir des mauvaises herbes se développer.

« Certains utilisent encore des produits sur le trottoir devant chez eux ou autour des tombes au cimetière. Le changement va prendre du temps... » Déjà, des plantes couvre-sol se développent : thym serpolet, lierre rampant... Et les agents ont semé des fleurs résistantes et adaptées sur les trottoirs. « Ça va se remplir petit à petit. La nature n'aime pas le vide, elle va reprendre ses droits », résume Thierry. Thierry et Manu aimeraient aller encore plus loin : « on pourrait mettre en place une gestion différenciée, faucher des zones une seule fois par an dans les grands espaces verts... ». Des pratiques qui permettent non seulement de gagner en biodiversité mais aussi de faire des économies de personnel et de carburant. Un cercle vertueux en somme !

*Charte Objectif Zéro pesticides  
Mairie de Bujaleuf  
Le Château, 1 Route du Mont.  
05 55 69 50 04*



## Thierry Périeras et Manu Mazé

# Zéro pesticides

Cantonniers à Bujaleuf